



A Albi, le 06/05/2021

à Mme. La Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn
69 avenue du Maréchal Foch
81013 Albi Cedex 9

Objet : Nouveau protocole et réalité de terrain.

Madame La Directrice Académique,

Nous avons interpellé Madame la Secrétaire Générale de la DSDEN la semaine dernière concernant certaines libertés prises avec le protocole strict annoncé par le Ministre Blanquer lui-même.

En effet, dans ce protocole qui devrait être appliqué « à la lettre » d'après l'annonce du ministre dans les médias, il est indiqué très clairement que les classes doivent fermer dès que le ou la collègue ne peut être remplacé.e et que les parents gardent leurs enfants dont la classe est fermée. Sachant que les brigades de remplaçant.es sont, même hors période de pandémie, insuffisantes pour remplacer tous.les les collègues, a fortiori avec la crise sanitaire, de nombreuses classes doivent donc fermer.

Mais ce que le ministre a semble-t-il oublié, c'est que les enseignant.es peuvent également avoir des enfants. Dans tous les départements, ce manque de remplaçant.es et ce manque d'anticipation du ministère entraîne des fermetures de classes en cascade qui sont évidemment minorées par le ministre.

La situation, qui semblait prévisible pour n'importe qui avec un peu de bon sens a échappé à nos têtes dirigeantes et la gestion est laissée, comme d'habitude, aux échelons locaux, à savoir les équipes enseignant.es, et en particulier les directrices et directeurs mais aussi les IEN.

Madame la Secrétaire Générale nous a fait part de l'obligation de gérer au cas par cas les situations des écoles et de la difficulté de l'administration devant ce protocole inapplicable. Le protocole ne sera donc pas respecté, contrairement aux annonces du ministre.

Certes, traiter au cas pas cas semble être une solution acceptable pour vos services, cependant elle entraîne une panique et une désorganisation dans les classes.

Cet état de fait entraîne une colère légitime chez les enseignant.es. En effet, les inégalités de traitement se multiplient (ici, on peut garder son enfant en ASA ; là, on doit le considérer comme enfant prioritaire pour ne pas fermer sa classe, et là, on peut le prendre dans sa classe pour limiter les fermetures.)

Il devient insupportable pour la profession, Madame la DASEN, que les annonces incohérentes et/ou inapplicables du ministre ne soient jamais, à aucun niveau hiérarchique, contredites ou en tout cas interrogées par des consignes écrites locales courageuses et réellement applicables. Cela permettrait aux enseignant.es de ne pas être complètement écartelé.es entre des consignes ministérielles totalement hors-sol et la réalité du terrain.

Il est important que les dysfonctionnements actuels de la gestion de cette crise soient connus de tous et toutes par tous les biais possibles, en particulier par des remontées de vos services au ministère. Nous pouvons comprendre que, de votre place, un tel positionnement soit difficile à adopter, mais il s'agirait avant tout de tenir enfin un langage de vérité et de prendre vos responsabilités.

Les parents d'élèves doivent également être informés par vos services pour qu'ils prennent conscience de la différence entre le discours ministériel dans les médias et l'adaptation qui est faite dans les écoles tarnaises sur votre demande. Les directeurs et directrices sont trop souvent cibles d'agressions verbales, alors qu'ils.elles appliquent seulement vos adaptations, différentes de celles du protocole annoncé par le ministre.

Le SNUipp-FSU 81 va tenir son rôle de relais d'information et de revendication entre le terrain et le ministère, et va s'employer par tous les moyens à informer les usagers de l'école de l'impossibilité d'appliquer à la lettre ce protocole, qui comme on commence à en avoir l'habitude depuis plus d'un an, n'est rien d'autre qu'un effet d'annonce : Non, nous ne sommes toujours pas prêts !

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU 81,

Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascoul , Valérie Clerc, Thomas Verdier

